

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RECLAMES —..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors le 26 Avril

DÉPÊCHE

TOUJOURS

LA DYNAMITE !

Paris, 26 avril, 7 h. 15 matin.

Le restaurant Véry où fut arrêté Ravachol a sauté hier à 9 h. 40 du soir. Six blessés, dont M. Véry qui a eu la jambe fracassée. Le bruit a couru dans la nuit qu'il a succombé à l'amputation.

Les autres blessés sont la femme et la fille Véry, contusions et brûlures à la figure.

Trois consommateurs ont été atteints, le premier nommé Hamond a été grièvement contusionné.

Le garçon Lhérot n'a pas été atteint.

L'explosion a été causée par une bombe que l'on croit avoir été placée sous le comptoir de l'établissement qui a été complètement détruit. La boutique voisine a été fort endommagée mais la maison n'a pas trop souffert.

Les auteurs de l'attentat sont inconnus. Un individu a été arrêté puis relâché.

Très vive émotion dans Paris.

AU DAHOMEY

Les dernières dépêches venues du Dahomey annoncent que le roi Béhanzin prépare un retour offensif contre les positions occupées par nos troupes et contre nos nationaux.

Il paraîtrait même que ce souverain nègre aussi hypocrite que peu scrupuleux de respecter les traités, aurait adressé au gouvernement général de Porto-Novo une lettre ainsi conçue :

• Le roi est informé que le gouvernement français a déclaré la guerre au Dahomey

et que les Chambres ont voté plusieurs millions pour recommencer les opérations » Et Behanzin ajoute qu'il est tout prêt à faire la guerre et il veut bien nous prévenir quasi nous touchons à ses villes, il détruira Porto-Novo et tous nos autres postes.

Voilà, il faut l'avouer, une arrogance qui mérite un châtiement sévère et exemplaire.

Ce roitelet sanguinaire s'imagine peut-être que ses menaces ridicules auront le don de nous effrayer et de nous amener à entrer en composition avec lui.

C'est probablement l'allocation de vingt mille francs que nous lui payons annuellement qui l'a poussé à prendre cette attitude arrogante à notre égard.

Il s'est dit qu'en nous menaçant il aurait peut-être la chance d'obtenir une augmentation de sa pension et que nous préférerions lui allouer quelques milliers de francs de plus que de recommencer les hostilités.

A vrai dire, nous avons eu tort de nous fier à la bonne foi de ce roitelet barbare dont le cœur et la conscience sont fermés aux sentiments de justice et d'humanité. N'était-il pas quelque peu naïf de s'imaginer qu'un homme qui tolère dans son pays les sacrifices humains et qui se paye la fantaisie de faire massacrer ses prisonniers et ses sujets pour s'amuser, comme nous autres civilisés, nous allons au théâtre, n'était-il pas naïf, disons-nous, de croire qu'il garderait sa parole et respecterait les traités conclus avec nous ?

Nous avons eu tort de le prendre au sérieux et de le traiter avec les mêmes égards que nous aurions eus pour le souverain d'une nation européenne.

La seule manière d'avoir raison, des résistances et des perfidies de ces roitelets barbares, c'est de leur faire sentir qu'on peut les dominer, les écraser. En général, ils ne reconnaissent d'autre supériorité que celle de la force brutale ; cela étant, il faut leur prouver que l'on est plus fort qu'eux, et que

l'on peut les châtier sévèrement et les amener à composition.

Il est probable que prochainement nous aurons à exercer une action décisive dans ce pays pour sauvegarder nos intérêts et ceux de nos nationaux, car nous ne devons pas tolérer que Béhanzin puisse à sa guise violer les traités, opérer des razzias sur nos possessions, détruire nos comptoirs et nous considérer comme une non-valeur, dont il n'a pas à tenir compte.

C'est pourquoi nous estimons que s'il y a nécessité d'agir et de prouver à ce souverain que la France est en état de se faire respecter et qu'elle n'entend pas être dupée de sa duplicité, il faut frapper un grand coup : c'est-à-dire qu'il faut par une action rapide et décisive le mettre dans l'impossibilité de recommencer de nouveau ses invasions et ses pillages sur la région qui est en notre pouvoir.

On ne comprendrait pas que la France laissât traîner en longueur des opérations militaires qui peuvent aboutir en quelques semaines ou quelques mois et qu'elle négligeât de faire payer à ce sauvage ses insultes et ses menaces.

C'est le seul moyen à employer, si l'on ne veut pas commettre dans cette colonie un véritable gaspillage d'hommes et d'argent. Les attermoissements et les demi-mesures souvent répétées coûtent plus cher qu'une action rapide et décisive et elles ont l'inconvénient de laisser croire à Béhanzin qu'il a en face de lui un ennemi incapable de le châtier et de le contraindre à respecter les traités.

S'il le faut, allons jusqu'à Abomey pour renverser cet odieux personnage et le remplacer par un de nos alliés. Ce serait peut-être la meilleure solution à donner à cette affaire.

J. QUERCYTAÏN.

INFORMATIONS

Au Dahomey

Paris, 25 avril.

Le colonel Dodds, commandant le 8^e régiment d'infanterie de marine, qui va être chargé du commandement de nos troupes au Dahomey, a eu deux longues conférences avec M. Cavaignac, ministre de la Marine.

La deuxième entrevue, à laquelle assistaient M. Jamais, sous-secrétaire d'Etat aux Colonies, le vice-amiral Gervais, chef de l'état-major général de la Marine, a commencé à trois heures et s'est prolongée jusqu'à six heures.

Dans cet entretien, le Ministre a fait part au colonel Dodds du plan et des résolutions arrêtées par l'état-major général de la Marine, en vue d'une action prompte et énergique contre le roi Behanzin.

Le gouverneur du Sénégal va être invité à expédier à Kotonou tous les contingents disponibles de tirailleurs sénégalais, de telle sorte qu'une partie des renforts expédiés de France ira relever les garnisons indigènes de notre colonie, au lieu d'aller faire campagne au Dahomey.

Les troupes amenées au Bénin pour renforcer les soldats sénégalais se composeront d'abord de bataillons algériens, légion étrangère et turcos, et de volontaires de l'artillerie et de l'infanterie de marine.

D'autre part, un télégramme parvenu dans la journée d'hier à Toulon prescrivait à l'amiral de Boissoudy, préfet maritime, d'envoyer immédiatement à Marseille des quantités considérables de munitions qui doivent être immédiatement expédiées à Kotonou par un paquebot de la ligne occidentale d'Afrique.

Enfin le paquebot français *Taygète*, courrier du Dongo et du Dahomey, a reçu l'ordre de partir demain soir à 4 heures. Il emporte cent tonnes de poudre et de matériel de guerre à destination de Kotonou et embarque 150 tirailleurs algériens.

On annonce également que le *Mytho*, un des grands transports construits spécialement pour le service de l'Indo-Chine, va être envoyé à Kotonou, après avoir embarqué à Oran un détachement de la Légion étrangère.

Le *Mytho* filant facilement douze et treize nœuds, accomplira la traversée plus rapidement que les paquebots postaux de la côte occidentale d'Afrique.

Après avoir débarqué ces troupes, ce grand

plir.

« — Il faut bien que je lui pardonne, murmura le roi. Il n'y a qu'un Crillon sur terre.

En toute occasion il manifestait ses sympathies pour les gens de bien, à quel parti qu'ils appartenissent, les assistant et les protégeant même contre le roi.

C'est pour cela qu'il venait d'accompagner Henri de Navarre, fugitif, sachant bien que son nom, autant que son épée le couvrirait.

Il était alors mestre de camp d'un régiment qui portait son nom.

Tel était Crillon, l'incomparable Crillon, dont la grande figure rayonnait d'un pur éclat, au-dessus du sombre chaos de cette époque sinistre.

Le Béarnais, qui voulait rendre visite aux enfants, et qui avait peut-être ses motifs pour se soustraire aux regards gênants de d'Aubigné, son surveillant, prit congé de trois seigneurs, pour se diriger vers le principal corps de logis.

Il avisa près un hangar ouvert et éclairé par une torche fumeuse un homme immobile qui lui tournait le dos.

Comme il était curieux de sa nature, le roi s'approcha.

— Hé ! c'est Montaigne, dit-il. Que faites-vous donc là, maître.

Le philosophe bordelais montra au roi le gros Gargantua, assis devant une table encore garnie de la carcasse d'un ruminant, d'un broc énorme, et d'un vidre come non moins respectable.

(A suivre.)

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 20

UN AMOUR D'HENRI IV

Par HENRI AUGU et GULLAUD

PROLOGUE

Les massacres d'Auvergne

VIII

LE SOUPER DE LA REINE MARGOT

Charles IX, Henri III et la reine Marguerite le savaient du titre de *Brave* ; mais Henri de Navarre, qui le voulait à lui, l'appelait le *Brave des braves*, en fin gascon qu'il était.

C'était tout simplement un héros taillé à l'antique.

Il était déjà couvert de nombreuses blessures, sans avoir pu mourir par elles, ajoute Brantôme, les ayant toutes reçues de la belle façon.

Il fit ses études à Avignon et fut, en 1557, aide de camp du duc de Guise qui voulait se l'attacher. Il n'avait alors que seize ans.

Henri III donna à Crillon, qui déjà s'était distingué en maints combats, l'archevêché d'Arles, les évêchés de Fréjus et de Toulon, de Sens, de Saint-Papoul, et l'ancien abbaye de l'île Carbe. — A cette époque, on accordait aux laïques des bénéfices qu'ils faisaient desservir

par des ecclésiastiques appelés *custodinos*.

Notre héros était aussi courtois et généreux que brave.

A la bataille de Dreux, où le connétable Anne de Montmorency venait d'être fait prisonnier par les calvinistes, Crillon aperçut Condé renversé par terre et tombé à son tour entre les mains des catholiques, tendant la main au prince pour l'aider à se relever.

— Avance, d'Anville ! dit-il au fils du connétable. C'est à toi d'échanger ton père contre ce prince, et à moi de respecter le sang de nos rois.

Il fond ensuite sur l'infanterie des huguenots, la rompt, la taille en pièces, fait charger la fortune du combat, et reçoit deux blessures.

A Montcœur, un soldat calviniste, embusqué, tire trahisonnellement un coup d'arquebuse à Crillon et le blesse au bras. Crillon court sur lui et va le percer de son épée, lorsque l'assassin, se jetant à ses pieds lui demande la vie.

— Rends grâce à ma religion, dit Crillon, je t'accorde la vie.

Il détestait souverainement les mignons efféminés et bigots, à raison même de sa bravoure et de ses sincères sentiments religieux.

A l'une de ces processions scandaleuses auxquelles se livrait la cour à cette époque, le duc de Joyeuse, qui se faisait appeler Frère Ange (bel ange, en effet !) voulait imiter Jésus-Christ marchant au Calvaire. Il portait sur sa tête une couronne d'épines, et sur ses épaules une lourde croix.

A la cathédrale de Chartres, où le roi attendait la procession avec Crillon, frère Ange met à nu ses épaules et deux vigoureux capucins lui appliquent à tour de bras de vigoureux coups de fouets,

tandis que les assistants chantent le *Miserere*.

Le brave Crillon, témoin de cette scène ridicule, se met à crier tout à coup en pleine église :

— Fouettez, fouettez tout de bon ! C'est un lâche qui a endossé le froc pour ne pas porter les armes.

Crillon fut nommé capitaine de cinq cents hommes d'armes, dans une légion que commandait le fameux baron des Adrets ; mais sa droiture et sa franchise ne pouvant sympathiser avec le caractère du terrible baron, il obtint de servir comme simple volontaire.

Il se distingua avec éclat dans la guerre contre les Turcs, sur les galères de Malte. Venise le nomma citoyen de la sérénissime république, et le pape l'embrassa.

Crillon blâma hautement les massacres de la Saint-Barthélemy, tout zélé catholique qu'il était.

Il accompagna en Pologne le duc d'Anjou, élu roi de ce pays.

De retour à Paris avec lui, après la mort de Charles IX, il ne cessait de faire entendre au roi Henri III de rudes remontrances sur ses scandaleuses pratiques. Les courtisans, les favoris, les mignons le haïssaient, mais le redoutaient.

Il ne craignait pas d'avertir le sire de Fervacque des projets de mort arrêtés contre lui par le roi et les mignons, parce qu'on le soupçonnait d'intelligence avec le Béarnais. De retour au Louvre, il se glorifia hautement d'avoir favorisé la fuite de Fervacque, et soutint sans sourciller la colère du roi.

« — Sire ! dit-il tranquillement, j'eusse été complice du crime si je l'avais laissé s'accom-

transport, qui ne jauge pas moins de 5,700 tonnes, restera sur rade de Kotonou pour y servir de navire-hôpital et de dépôt de convalescents.

La quantité des effectifs nécessaires pour une action énergique ne sera arrêtée définitivement par le Ministre de la Marine qu'après entente avec le commandant supérieur des opérations militaires. Nous devons ajouter cependant, dès à présent, que M. Cavaignac est décidé à rompre avec le système des « petits paquets » et à envoyer, dès le début, le nombre d'hommes nécessaire pour l'exécution complète et rapide du plan arrêté.

Au Tonkin

Les journaux du Tonkin arrivés samedi à Marseille par l'Osus contiennent les renseignements suivants :

« On annonce la mort du docteur Rabère, médecin des colonies, chef de l'infirmerie de l'ambulance de Cao-Bang, qui aurait succombé à un accès de fièvre pernicieuse à Ayen-Baï.

« La situation politique s'est notablement améliorée pendant le courant du mois écoulé. Les grandes bandes désorganisées à la suite de l'expédition de la colonne du haut fleuve, ont presque complètement évacué le pays compris entre le Son-Chay et le fleuve Rouge, depuis la ligne de Trai-Hut et Luc-Au-Chau jusqu'à celle de Yan-Baï-Phu et An-Binh. Les réparations de Lang Huon, Lang Cahp, Ngoca ont été détruits et l'effet moral et matériel produit se fait déjà sentir. Il reste, toutefois, dans cette même région plusieurs petites bandes, débris qui ont été activement pourchassés et qui n'arriveront sans doute pas à se grouper d'ici quelque temps. La création du poste de Dong-Lam rendra ces résultats durables.

« Les grands chefs Hoang-Thao-Loi, Nguyen-Mrieu, Trung-Mac, etc., se trouvent dans les environs de Nhedo et de Vou Binh-Xa. Depuis la dernière colonne et la destruction de son repaire à Khe-Not, la bande de Hong-Du ne fait plus parler d'elle ; elle n'a toutefois pas quitté le pays.

« Le mouvement du commerce extérieur qui n'avait atteint que 6.800.000 fr. pendant le quatrième trimestre de 1890, s'est élevé cette année à 11.637.000 fr. Depuis longtemps les statistiques douanières n'avaient accusé un aussi heureux résultat, dû en totalité à une exportation de riz considérable. Si la récolte pendante tient ses promesses et si la prochaine récolte est aussi belle que celle de l'année dernière, il y a tout lieu d'espérer que pendant l'exercice 1892 les transactions prendront une importance plus grande encore.

Un paquebot français attaqué

New-York, 23 avril.

Une dépêche de Panama, venue par la voie de Galveston, en date du 21 avril, dit que le vapeur français *Canada*, provenant de Guayra, est arrivé à Puerto-Cabello le 13 courant dans la soirée. Il s'apprêtait à jeter l'ancre à 300 mètres du rivage, lorsque les autorités lui donnèrent l'ordre de s'arrêter. Le capitaine du *Canada* fit immédiatement machine en arrière ; mais, avant qu'il eût pu s'arrêter, environ 25 coups de fusil Remington furent tirés contre le pont où se trouvaient le capitaine et les officiers. Il n'y eut personne de blessé.

Le consul français a protesté. Les autorités ont présenté des excuses et déclaré que l'attaque du navire était le résultat d'une erreur.

Arrestation d'un espion Prussien

Il paraît que, des pièces ayant été détournées du Ministère de la Guerre, on aurait acquis, après enquête, la certitude que ces pièces ont été passées par les fenêtres du rez-de-chaussée à des individus stationnant dans la rue.

Pour éviter que pareil fait ne se renouvelle, le Ministre a ordonné que toutes les fenêtres du Ministère sises au rez-de-chaussée soient garnies du haut au bas d'une toile métallique à interstices très étroits.

Ces grillages viennent d'être posés. Ce sont des toiles à trame quadrangulaire très fine en fer galvanisé ; c'est à peine si chaque ouverture a un centimètre carré ; on ne peut y passer le doigt.

Toutes les fenêtres sont munies depuis samedi de ce grillage, qui a été scellé à l'extérieur, en dehors des barreaux.

Pendant que ces travaux s'exécutaient, les agents du Ministère de l'Intérieur se mettaient en campagne afin de trouver les auteurs des vols commis.

Le résultat des investigations vient d'amener l'arrestation d'un Allemand du nom de Schmieder.

Ce Schmieder serait, paraît-il, le chef d'une sorte de brigade d'agents secrets, agissant à Paris et en France pour le compte du gouvernement allemand.

En présence de ces faits, on comprend la réserve qui nous est imposée. Disons cependant que trois des complices de Schmieder sont en fuite.

Au domicile de Schmieder, M. Touny, commissaire de police aux délégations judiciaires, a saisi des papiers fort compromettants, plans des

environs de Paris, photographies, desseins de forts et de canons, qui ont été remis à M. Guillot, juge d'instruction, chargé de l'enquête judiciaire.

Le choléra à Paris

Le bruit a couru, ces jours derniers à Paris, qu'à la suite de l'épidémie cholériforme de la maison de mendicité de Nanterre, plusieurs cas de choléra s'étaient déclarés à l'hôpital Beaujon.

A l'Assistance publique les renseignements qui nous ont été fournis sont de nature à rassurer la population parisienne.

Voici ce qui a, paraît-il, donné naissance aux bruits alarmistes :

Le 10 avril dernier, un malade venant deputeaux a été admis à l'hôpital Beaujon où il a été, en effet, reconnu atteint du choléra nostras.

Quelques jours après, trois nouveaux malades, — deux venant de Neuilly et un de Courbevoie, — ont été aussi admis à l'hôpital Beaujon et soignés comme cholériques.

Sur ces quatre malades, un seul décès a été signalé, c'est celui de l'un des deux cholériques de Neuilly.

Des mesures ont été prises par la préfecture de police pour que les malades fussent isolés.

Les gagnants des gros lots

C'est un avocat de Saint-Malo, aujourd'hui homme d'affaires à Paris, M. Aristide Pottier, qui vient de gagner un lot de 200.000 fr. au tirage des obligations de la ville de Paris.

— D'autre part, on annonce que le gagnant du lot de 500.000 fr. du dernier tirage du Panama est M. Duménil, ancien receveur des postes à Saint-Omer, aujourd'hui en retraite à Boulogne. Il possédait trois obligations.

Une avocate

Dans une affaire de diffamation, qui doit venir jeudi devant la Cour d'assises de la Seine, le journal *la Lutte* sera défendu par M^{lle} Bilcesco, qui, en 1889, a passé avec succès son examen de doctorat en droit devant la Faculté de Paris.

C'est M. Marius Tournadre, directeur de ce journal, partisan dans une certaine mesure de l'émancipation de la femme, qui a eu cette originale idée.

M. Bourdon, député de Rouen, professeur de M^{lle} Bilcesco, a déclaré qu'il se portait garant de l'acceptation de cette dernière, si l'autorisation était donnée par la Cour.

M. Tournadre a promis de faire toutes les démarches nécessaires ; et, a-t-il déclaré, je saurais bien faire accepter ma « défenseuse » ou sans cela je ferais un boucan infernal.

Le barreau de Paris est en ébullition.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

La Réunion du Théâtre

Les réunions publiques se suivent et se ressemblent. Beaucoup de bruit pour pas grand chose. C'est à peine si quelques rares orateurs peuvent faire entendre des idées saines au milieu du tumulte et du bruit.

Il s'agissait samedi soir de recevoir du Comité des onze communication de la liste des candidats qu'il avait reçu mission de former. Cette lecture faite par M. Playous a produit une médiocre impression sur l'auditoire et M. Besse, un jeune orateur d'avenir, a pu dire sans exciter trop de murmures, que c'était « Une liste de défi à la population cadurcienne ». L'orateur fait un éloquent appel à l'union sur le terrain des intérêts de notre ville et la salle entière applaudit.

M. Robert vient ensuite traiter la question électrique. Mais ce ne sont là que des escarmouches qui n'amènent aucun résultat.

Voici la partie grotesque : M. Bergon, directeur du *Réveil*, monte à la tribune ; il veut absolument poser des questions à M. Relhié, mais de toutes parts la tempête se déchaîne et dès lors la position pour tout électeur sérieux n'est plus tenable : pendant près de trois quarts d'heure, sans que le président intervienne pour terminer ce triste spectacle, nous voyons le directeur du *Réveil* gesticulant à la tribune et nous sommes assourdis par les vociférations de la foule qui ne lui laisse pas dire un mot.

M. le Maire se décide enfin à intervenir et à mettre aux voix les candidats. En présence de l'opposition nettement formulée, M. le Maire propose de revenir purement et simplement à la liste composée de l'ancien conseil.

M. Relhié se lève. Il dit qu'il a toujours été partisan de l'union des républicains, qu'il a souvent eu l'occasion de soulever cette idée et d'y faire appel au cours de sa carrière politique.

« Il constate que la question de l'élection sénatoriale dernière est celle qui domine la situation actuelle et lui donne son caractère, et qu'en dehors d'elle aucun motif de division sur un

point quelconque du programme municipal n'existe dans la parti républicain.

« M. Relhié déclare que ses sentiments à cet égard ne sauraient être suspectés, mais que l'émotion produite dans le public cadurcien par le résultat du 31 mai dernier a rendu sa tâche particulièrement difficile.

« Il ne pense pas que personne puisse l'accuser d'avoir rien fait pour raviver des souvenirs irritants ou les exploiter à son profit, mais il n'est pas en son pouvoir d'en arrêter, ni d'en modérer l'explosion. En essayant, il ne ferait que se heurter au sentiment public sans y réussir.

« Toutefois, en présence de la situation créée par le refus de l'assemblée d'accepter la liste de candidats proposée par le comité, il croit de son devoir de faire une dernière tentative et il se rallie à la proposition de M. Costes.

« En acceptant que les conseillers se représentent tous sur la même liste, la réunion réserve le droit des électeurs, et c'est à eux, en définitive, qu'appartient le dernier mot. » C'est sur ces paroles couvertes d'applaudissements, que la séance est levée.

Fête vélocipédique

Très belle fête vélocipédique dimanche à Cahors. Tous les pédales de la région avaient répondu à l'invitation du Club cadurcien, et après une longue promenade en ville et des courses sur les Allées Fénelon, tous les amis de la pédale se sont réunis, le soir, à l'hôtel du Commerce en un banquet fraternel. Parmi les toasts nous avons remarqué ceux de M. le président du Club cadurcien, M. Blanchard, de M. Thomas, président de l'Union vélocipédique de France.

M. Talou, député, M. le préfet du Lot et M. le Maire de Cahors assistaient à cette charmante réunion et en termes excellents, ils ont promis leur appui à ces sociétés vélocipédiques, si utiles au développement des forces physiques et au rapprochement de toute la jeunesse française dans une même pensée patriotique.

La fête s'est terminée dans le jardin du café Tivoli, magnifiquement illuminé. Plusieurs quêtes, dans cette journée si bien remplie, ont prouvé que les pauvres avaient toujours leur place dans le cœur des généreux vélocemens.

Tabacs

M. Godard, commis de 5^e classe de culture à Marseille, est nommé commis à Cahors.

Jurisprudence électorale

On nous pose cette question : « L'oncle et le neveu peuvent-ils faire partie du même conseil municipal ? »

Réponse : Oui, mais seulement dans les communes qui comptent plus de 500 habitants.

Le droit de réunion

Nous ne croyons pas inutile de rappeler quelques formalités à remplir pour tenir une réunion électorale. Elles sont très simplifiées depuis la loi qui a proclamé la liberté de réunion.

Il suffit de déclarer au maire de la commune le lieu de la réunion. Aucune autorisation n'est nécessaire. Les citoyens peuvent demander à l'autorité municipale de mettre à leur disposition les préaux d'école ou telle autre salle appartenant à la commune. Il est bien difficile au maire de refuser cette autorisation ; c'est pourtant son droit.

Nomination

Mlle Garrigues, professeur à l'Ecole normale d'Aurillac, est nommée professeur, ordre des lettres, à l'Ecole normale de la Rochelle.

Concours de greffage

Un concours de greffage sur vignes américaines aura lieu à Cahors, le samedi 7 mai 1892, à une heure très précise du soir, dans la pépinière départementale située au lieu dit Saint-Namphaise, derrière la caserne.

L'appel des candidats s'effectuera à midi précis, sur le champ du concours, douze primes seront distribuées :

1^o Une de 50 fr. ; 2^o une de 45 ; 3^o une de 40 ; 4^o une de 35 ; 5^o une de 30 ; 6^o une de 25 ; 7^o une de 20 ; 8^o une de 15 ; 9^o une de 13 ; 10^o une de 10 ; 11^o une de 9 ; 12^o une de 8. En tout, 300 fr.

Tous les agriculteurs du département pourront prendre part au concours.

Les concurrents devront se faire inscrire, avant le 1^{er} mai prochain, au Conservatoire de la Société agricole et industrielle du Lot, rue du Lycée, à Cahors.

Chacun d'eux recevra un égal nombre de souches à greffer et sera libre d'employer le mode de greffe, de ligature et d'engluement qu'il préférera.

Il sera tenu compte, dans les appréciations du jury, de la simplicité du procédé, de sa rapidité et de la proportion des reprises.

La proclamation des prix ne se fera que lorsque le jury aura pu vérifier les succès obtenus par chaque concurrent. Elle aura lieu à Cahors,

le 1^{er} septembre 1892, à 3 h. du soir, au conservatoire de la Société agricole du Lot.

RAPPORT DE M. REY

SUR L'ASSISTANCE MÉDICALE GRATUITE ET LA CRÉATION D'HOPITAUX-HOSPICES CANTONNAUX

(Suite et fin)

V. — On pourrait croire peut-être que les subventions en apparence élevées auxquelles le projet de la Commission assujettit l'Etat, auront pour effet d'augmenter considérablement sa part dans les dépenses de l'assistance, et que la somme de 2,000,000 de francs qu'il se propose d'y consacrer sera de beaucoup dépassée. Il n'en est rien, comme on va le voir. Rappelons, tout d'abord, que les subventions ne s'appliqueront qu'aux dépenses qui ne pourront être couvertes que par l'impôt. Nous avons montré que sur les 7,000,000 de francs qui incombent aux communes et aux départements pour le traitement de leurs malades, il y aura au moins 3,000,000 de fr. qui proviendront de ressources spéciales ou des revenus des bureaux d'assistance. La somme à demander à l'impôt ne sera donc, au maximum, que de 4,000,000 de francs et, par conséquent, ce n'est que sur ce chiffre que porteront les subventions de l'Etat. Comme elles doivent aller de 50 0/0 à 5 0/0, suivant le plus ou moins de besoins des départements, on peut estimer approximativement la moyenne de la contribution nationale à 27,5 0/0, ce qui porte la part de l'Etat à 1,000,000 francs. Si nous ajoutons à cette somme les deux autres ordres de dépenses qui reviennent à l'Etat, savoir celles qui proviendront du traitement des malades sans domicile de secours, que le Gouvernement évalue lui-même à 650,000 francs, et celles relatives au contrôle et à l'inspection du service, qu'il porte à la somme véritablement énorme de 375,000 francs, nous arrivons au chiffre total de 2,125,000 fr. qui dépasse de bien peu celui qu'il s'est assigné lui-même. Mais si nous faisons subir, comme il convient, aux frais de contrôle et d'inspection la réduction qu'ils comportent, nous tomberons même au-dessous de 2,000,000 de francs.

Il faut remarquer, en effet, que l'assistance médicale étant un service départemental les inspecteurs départementaux seront à la charge des Conseils généraux. L'Etat n'aura à payer que les inspecteurs généraux qui seront appelés à surveiller le fonctionnement de la loi dans la France entière. Or, cinq ou six inspecteurs nous paraissent largement suffisants pour remplir cette tâche, et une somme de 125,000 francs nous semble pouvoir assurer d'une manière très satisfaisante le traitement de ces nouveaux fonctionnaires. Il en résulterait donc une économie de 250,000 francs qui réduirait la part de l'Etat dans les dépenses de l'assistance médicale à la somme de 1,875,000 fr. inférieure par conséquent à celle qu'il est décidé à lui consacrer.

Conclusion

Tel est l'ensemble des principes qui ont présidé à la rédaction du projet de loi qui vous est soumis. Ce sont ceux que l'expérience et l'observation ont indiqués comme les plus justes, les plus simples, les plus économiques. Ce sont également ceux qui ont été posés, comme nous l'avons vu, par le Conseil supérieur de l'Assistance publique et le Congrès international de 1889. C'est aussi sur les mêmes bases qu'étaient établis tous les projets qui sont venus devant le Parlement depuis l'avènement de la troisième République, et qui n'ont pu aboutir que parce qu'aucune législature n'a eu le temps de les mener à bonne fin.

Grâce surtout à la règle en vertu de laquelle les malades devront être soignés à domicile et ne seront hospitalisés qu'en cas de nécessité absolue : grâce à la répartition équitable des charges entre les différents groupes de la nation, le problème de l'assistance médicale gratuite a pu être résolu d'une manière simple, facile et sans imposer de lourdes charges au pays.

Ainsi se trouvera réalisé le programme si bien décrit dans l'exposé des motifs du Gouvernement : « Donner à notre société démocratique les moyens d'accomplir son devoir d'assistance envers les malades pauvres, retenir les ouvriers agricoles dans les campagnes, rétablir le plus rapidement possible les santés atteintes, prévenir et combattre efficacement les épidémies, mieux répartir les ressources hospitalières, mieux employer les fonds que l'Etat, les départements et les communes consacrent au soulagement des malades », et enfin, ajouterons-nous, travailler puissamment à la paix sociale.

Gourdon

Notre compatriote, M. Louis Maturié, licencié en droit, a subi avec succès les épreuves du concours qui lui permettra d'entrer dans l'administration de l'assistance publique de la ville de Paris.

* *

Par décret du président de la République, en date du 13 avril 1892, M. Dalet (Jean-Baptiste), a été nommé greffier de la justice de paix du

canton de Gourdon, en remplacement de M. Dubreil, démissionnaire.

L'assemblée générale des notaires de l'arrondissement aura lieu le jeudi 12 mai.

Par arrêtés, M. le directeur général des postes et télégraphes a accordé un avancement de classe aux agents dont les noms suivent : M. Tougne, receveur à Courdon. M. Delpyroux, notre compatriote, commis rédacteur à Bordeaux.

TRIBUNE ELECTORALE

Caus

On nous écrit :

Monsieur le rédacteur en chef,

Le journal l'Alliance républicaine a publié dans son numéro du 23 avril, sous la rubrique Caus, une longue composition faite de personnalités du plus mauvais goût et d'allégations aussi fausses que ridicules. Pour en imposer aux électeurs d'une certaine catégorie, on m'y représente comme opposé à M. le docteur Rey, ce qui est de pure invention. La vérité est que notre honorable député a déclaré nettement à M. Cambornac, maire de Catus, vouloir garder une neutralité absolue dans les élections municipales et n'accorder son patronage à aucun des deux partis.

Pour tout le reste de ce qui est à mon adresse, il n'y a pas lieu de s'y arrêter un seul instant, le sentiment public en ayant déjà fait justice.

Ce genre de polémique, habituel seulement aux rédacteurs en détresse d'idées sérieuses et élevées, ne peut d'ailleurs offrir aucun intérêt aux lecteurs de votre journal, étrangers à Catus. Quant à la population de cette commune, parfaitement fixée depuis longtemps sur la valeur réelle de chacun de nous, elle sait le cas qu'il y a à faire de pareilles attaques. Elles ne serviront qu'à rendre plus complète la défaite déjà assurée de nos adversaires.

Je leur donne donc simplement rendez-vous au 1^{er} mai, laissant au suffrage universel le soin de prononcer entre nous.

Il me reste, M. le rédacteur en chef, à vous prier courtoisement de vouloir bien insérer, à la suite de ces quelques lignes, la profession de foi ci-jointe qui complètera ma réponse à l'entrefilet dirigé contre mes collaborateurs et moi.

Veuillez agréer, etc.

D^r BALDY.

AUX ELECTEURS DE LA COMMUNE DE CATUS

Messieurs les Électeurs et chers Concitoyens,

Le renouvellement du Conseil municipal étant fixé au 1^{er} Mai, nous venons présenter notre candidature à vos suffrages. Si nous avons l'honneur d'être vos élus, nous marcherons étroitement unis pour défendre avec ardeur vos intérêts et travailler au bien de la Commune.

L'état de vos finances n'est pas prospère, nous nous appliquerons à les administrer avec la plus sévère économie, afin d'alléger, dans la mesure du possible, le fardeau des contributions qui pèsent sur vous. Répartir les charges publiques suivant une stricte équité, doter de chemins vicinaux les villages déshérités jusqu'à ce jour, procéder aux améliorations d'une utilité reconnue pour l'assainissement et le bon entretien des diverses parties de la ville, étudier la question de l'éclairage, veiller enfin au développement de l'instruction ainsi qu'à l'observation de l'hygiène dans nos écoles, tels sont quelques-uns des principaux devoirs qui s'imposeront à vos futurs édiles. Ils devront également réclamer l'organisation de l'assistance médicale dans les campagnes, depuis si longtemps attendue, afin de procurer promptement à ceux qui souffrent, aux malheureux en particulier, les soins dont ils sont trop souvent privés par l'insuffisance de leurs ressources.

Ennemis des dissensions politiques comme des luttes religieuses, qui ne peuvent que nuire à la grandeur et à la prospérité de la France, mais partisans d'une égale liberté pour tous, nous donnons notre adhésion franche et loyale aux institutions qui nous régissent. Nous formulons seulement le vœu, d'accord certainement avec nos Concitoyens, que la République se montre sage, tolérante, largement ouverte et qu'elle réalise les réformes de nature à rendre meilleur le sort des classes ouvrières et agricoles.

Messieurs les Électeurs,

Notre désir le plus cher était de voir se former une liste de concorde, ralliant les diverses nuances de l'opinion. Il a plu à d'autres de réveiller les divisions. C'est à vous qu'il appartient de rétablir l'union en votant avec ensemble pour les Candidats dont l'unique ambition est de servir avec dévouement la cause de l'honnête et laborieuse population de Catus. N'ayant ni emplois ni honneurs à solliciter du Pouvoir, ils seront forts pour faire valoir vos demandes auprès de l'Autorité et les appuyer avec énergie au besoin. Ils seront forts également pour défendre les intérêts communaux et maintenir intacts

les prérogatives qui appartiennent de plein droit au chef-lieu du Canton.

Votre choix n'est donc pas douteux. Allez au scrutin en hommes fiers et indépendants qui ont une ferme résolution et ne s'en laissent détourner par aucune manœuvre.

BALDY, docteur-médecin, officier de la Légion d'honneur.

CAMBORNAC, notaire, adjoint au maire.

CALMON, Jean-Baptiste, conseiller sortant.

PERBOYRE, Jacques, à Vilary, conseiller sort.

CAMINADE, fils de Jacques, ancien adjoint.

PÉGOURLIÉ, Firmin, fils, à Coucardou.

ROSIÈRES, Ludovic, limonadier.

SOULIÉ, Antoine, à Terrier, ancien conseiller.

DE VALON, Henry, avocat.

VINCENT, Jules, fils, à Petiniot.

Variétés

Le général baron Dellard

(Suite et fin)

Nous lisons dans la Revue religieuse de Cahors et de Roc-Amadour :

Rentré en France sur une voiture du train où le retenaient ses blessures, Dellard fut nommé provisoirement commandant de Bayonne. Quelques mois après, par décret du 3 août 1813, il fut élevé au grade de général de brigade et envoyé à Magdebourg, puis à Cassel et l'année suivante à Valenciennes, où il fut maintenu pendant les Cent-Jours.

Lorsque les alliés, en vertu de la convention du 20 novembre 1815, vinrent occuper Valenciennes, le baron Dellard, mis en demi-solde, alla habiter Issoudun et s'y distingua par ses libéralités en faveur des pauvres et des malheureux.

Le 16 septembre 1818, le baron Dellard fut arraché à la vie privée par Louis XVIII, qui, avant les Cent-Jours, l'avait fait chevalier de Saint-Louis et nommé lieutenant du roi à Cherbourg. Il y resta jusqu'en 1824, époque où il fut appelé à remplir les mêmes fonctions à Besançon. Cette ville n'a pas oublié la courageuse activité qu'il déploya pour maintenir l'ordre pendant les événements de 1830.

Le général quitta Besançon au commencement de l'année 1831 pour aller prendre le commandement du département de l'Ain. Il fut élevé, cette même année, au grade de commandeur de la Légion d'honneur.

Le baron Dellard allait recevoir le titre de lieutenant général lorsque la mort le surprit à Bourg, le 8 juillet 1832. Nous n'avons aucun détail sur ses derniers moments, mais les sentiments religieux qu'il avait montrés en mainte circonstance, sa piété filiale et son inépuisable charité nous donnent le droit de penser que sa fin fut chrétienne.

Le général laissait une veuve et deux enfants : une fille, mariée à un ingénieur, et un fils qui, après être arrivé au grade de capitaine de cavalerie, mourut à Bourg, à la fleur de son âge, laissant un fils, qui n'a pas suivi la carrière militaire, mais qui a porté dignement le nom de son père et de son grand-père.

Nous avons dit que le général baron Dellard, dit Galisque, était né à Cahors. On montre encore, sur le quai de Regourd, sa maison de chétive apparence.

On raconte qu'en l'année 1800, à la suite d'un armistice, Dellard, qui était alors commandant, voulut revoir sa ville natale. Le Préfet, le Maire et les officiers de la garnison, prévenus de son arrivée par la rumeur publique, allèrent à sa rencontre. M. Bailly lui offrit un appartement somptueux à la Préfecture. Il répondit que sa mère logeait au Port-Bullier et qu'il tenait à dormir sous l'humble toit qui l'avait vu naître.

Il se dirige vers la maison paternelle. Il frappe ; personne ne répond. Sa mère, lui dit-on, lave du linge à la rivière. « J'y vais », répond le commandant. Mais quelqu'un avait pris les devants pour aller prévenir l'heureuse mère de l'arrivée de son fils. Celle-ci accourt toute essoufflée et là, en pleine rue, l'entourant de ses bras et le pressant sur son cœur : O Pierrou, lui dit-elle en son naïf langage, crezio plus de te tourna beire. Pauvre drole, embrasse-me (1).

Cette scène attendrissante émut tout le quartier. Chacun voulut presser la main de l'héroïque enfant de Cahors. Les musiciens de la ville vinrent spontanément lui donner une sérénade et toutes les maisons du Port-Bullier s'illuminèrent comme par enchantement.

Le lendemain, Galisque visita indistinctement tous les habitants du quartier.

Un pauvre père, qui se plaignait d'être sans ressources pour faire soigner son enfant tombé du haut d'un toit, trouva sur le tabouret où s'était assis son cousin deux belles pièces d'or enveloppées dans un carré de papier. Croyant à un oubli involontaire, il s'empressa de les rapporter au commandant qui, pour toute réponse, lui dit : « Ne parlons pas de cela et allons dîner ensemble. »

Pendant son court séjour à Cahors, Galisque fit célébrer un service funèbre pour l'âme de son père, mort pendant son absence. Au jour fixé, on le vit donner le bras à sa vieille mère, en long voile de deuil, et se rendre à la Cathédrale où il trouva réunis ses parents, ses amis et tous les officiers de la garnison.

(1) O petit Pierre, je ne croyais plus te revoir. Pauvre petit, embrasse-moi.

Le 1^{er} vendémiaire, an IX, on célébrait à Cahors une fête nationale. Dellard y fut invité. M. Galy, bibliothécaire, chargé de porter la parole, fit l'éloge de Murat, de Bessières, d'Ambert et d'autres illustrations locales. Puis se tournant vers le jeune commandant :

« Et toi, Galisque Dellard, dit-il, tu ne dois pas être oublié de ce tribut d'éloges que nous payons en ce jour aux guerriers de ce département.

« Brave Galisque, toi dont le bouillant courage mérita deux fois, sur le champ de bataille, la palme de l'honneur et de la gloire ; toi qui, confondu dans les rangs, sus, par ton intrépidité, attirer sur toi les regards de Moreau et gagner son estime et sa confiance, le suffrage de ce général consacra tes titres à l'immortalité.

« Cahors se félicite de t'avoir vu naître... Si ta mère est dans cette enceinte, si elle entend ma voix, je la remercie au nom de la République de lui avoir donné un citoyen qui, j'ose l'espérer, accroîtra la liste des héros » (1).

Cette espérance s'est réalisée et le nom de Dellard n'avait pas besoin, pour être connu, de la célébrité que lui a valu récemment l'horrible assassinat dont s'est émue toute la France. J. G.

(1) Le texte manuscrit de ce discours se trouve à la bibliothèque de Cahors. M. Fontaine a publié cet extrait dans sa notice sur Dellard Galisque, publiée dans le Courrier du Lot (nos des 12, 15 et 19 décembre 1877), à laquelle nous avons emprunté tout ce qui concerne l'histoire de notre héros cahorinois.

La famille Dellard ne compte actuellement, à Cahors, aucun représentant.

Causeries agricoles

Petite encyclopédie agricole et horticole

LA VIGNE

(Suite)

Il y en a qui se contentent d'y faire un seul labour, et à la charrue vigneronne ; le conducteur, plus ou moins intelligent et expérimenté, mutile la plante, en lui déchirant les racines. Sans condamner ce système, bon ou mauvais selon qu'il est bien ou mal pratiqué, nous faisons tout à la main, avec le biquat, bigot (hoyau), et la bêche.

Echalassement

Quand nous n'élevons pas les ceps sur fil de fer, pour les soutenir, nous plaçons des tuteurs de suite après la première façon ; en attendant plus tard, nous abattons les bourgeons.

Nos échalas sulfatés durent longtemps ; cela n'est ni difficile ni coûteux : Dans une moitié de barrique, nous versons de l'eau dans laquelle nous faisons fondre pour 100 litres, 3 kilos de sulfate de cuivre ; les pieux préparés y sont placés debout, où ils restent pendant 15 jours ; au bout de ce temps le sulfatage est complet. Ainsi traités, les bois tendres durent autant que les durs.

Les jeunes sarments sont liés le plus tôt possible, sans quoi les coups de vent de juin feraient des ravages.

Épamprerment

Dès que la vigne a passé fleur, nous matxinquons (épamprons), c'est-à-dire nous supprimons les branches secondaires qui fatigueraient le pied et arrêteraient le développement des fruits. Dans nos fréquentes visites, nous enlevons du vieux bois les pousses qui sont une bonne nourriture pour les bestiaux. Ce travail demande de l'attention.

Effeuilaison

Les années tardives, pour exposer les raisins aux influences de l'air et aux rayons du soleil qui en achèvent la maturité, nous enlevons les feuilles en prenant bien garde de ne pas enlever les bourgeons pour la taille prochaine. Comme pour épamper, il faut ici de l'adresse.

Maladies

Sans compter les dangers qui peuvent survenir tels que gelée, coulure, sécheresse et grêle qui détruit tout en un moment, la vigne a de nombreux ennemis. Avec les signes qui font reconnaître leur présence, je vais vous donner le nom des maladies auxquelles elle est sujette :

Phylloxera. C'est un insecte invisible à l'œil nu, introduit en France vers 1867, qui ne tarda pas à ruiner les vignobles du midi. Il y a 25 ans qu'il a fait son apparition dans le causse.

Il attaque à la fois les feuilles et les racines qu'il dessèche et fait périr. Ce puceron se multiplie avec une rapidité étonnante et ne quitte une vigne que pour envahir l'autre.

On n'a encore trouvé aucun moyen efficace de le combattre. Le sulfure de carbone, conseillé par l'illustre Dumas, a

cependant donné de bons résultats, mais il est d'un emploi très coûteux.

La submersion, là où elle est possible, réussit très bien ; elle est pratiquée dans le voisinage des cours d'eau, en octobre et novembre, époque où le phylloxera exerce les ravages les plus considérables.

Mildiou. Le mildiou est une espèce de champignon qui se montre à l'envers des feuilles de la vigne et les fait tomber avant la maturité du raisin.

Black-Rot. Des boutons noirs de charbon se montrent sur les feuilles d'abord, ensuite ils passent aux raisins qui noircissent et se dessèchent, parfois dans l'espace de quelques jours.

Anthracnose. Les premières traces de cette maladie sont de petites taches noires qui apparaissent en même temps sur le sarment, sur le raisin ou sur la feuille. Quelquefois une des trois seulement est attaquée. Si le parasite sévit avec intensité, feuilles et fruit y passent avec les jeunes tiges.

Oidium. Cette moisissure couleur de cendre, s'étend sur le cep, fait tomber les feuilles de bonne heure, et empêche le développement du raisin. L'influence de l'humidité, les temps pluvieux le favorisent depuis juin à septembre. On dit, lo vigno es inforinada.

L'instituteur. — Je dois à l'obligeance du très sympathique docteur Rey, député du Lot, de pouvoir vous indiquer le traitement à appliquer contre les maladies ci-dessus énumérées.

L'ami des agriculteurs m'écrit ceci :

« Voici, en quelques mots, les renseignements que vous me demandez sur les meilleurs moyens de combattre les maladies qui frappent la vigne.

« Je ne parlerai pas du phylloxera puisqu'il est évident aujourd'hui que les moyens employés pour le combattre ne sont pas applicables dans notre département et qu'il n'y a de réellement pratique que la reconstitution par les cépages américains.

« Je passe au mildiou qui est le fléau que nous avons maintenant le plus à redouter, puisqu'il sévit autant sur les vignes reconstituées que sur les autres.

« Le remède le plus efficace est la bouillie bordelaise. Elle se compose, comme vous savez, d'un mélange de sulfate de cuivre, vulgairement appelé vitriol bleu, avec de la chaux, le tout délayé dans une certaine quantité d'eau. La proportion du vitriol la plus généralement employée est de 2 à 3 kilos pour 100 litres d'eau. Dans les années peu pluvieuses, où le mildiou ne paraît pas sévir avec intensité, la première dose est suffisante, mais nous recommandons la seconde, quand on aura à craindre une forte invasion.

(A suivre.)

J. MEULET, Instituteur public à Carluet.

BULLETIN FINANCIER

du 25 Avril 1892

Le marché est ferme. C'est là tout ce qu'on peut dire, car comme transactions, c'est toujours la même pénurie. Les marchés étrangers sont bien tenus et la cote se trouve par suite favorablement impressionnée.

Il faut espérer qu'après la liquidation d'avril les affaires se réveilleront un peu.

Le 3 0/0 est à 96.50.

Les actions de nos grands établissements de crédit sont fermes. Le Foncier est à 1185. La Banque de Paris est en reprise à 613.75. Le Crédit Lyonnais ne varie pas à 765.

Le Suez a eu à subir quelques réalisations. Les dernières recettes sont moins brillantes.

Les fonds étrangers donnent lieu à quelques affaires. L'Italian remonte à 89.05. L'Extérieure remonte à 58 15/32, sur un bifa assez satisfaisant de la Banque d'Espagne.

Le Portugais après un début faible remonte à 27 7/16. On recommence à demander les fonds ottomans.

En Banque, après une réaction provoquée par la spéculation sur la part de Soufres Romains. On reprend facilement à 195.

Le Rio continue à être faible. La Morena se négocie de 116 à 118, Les cours actuels sont favorables aux achats.

Les recettes de la compagnie de Porto-Rico se sont élevées pour la 15^e semaine de 1892 à 12.028.

Tiffauges (Vendée), le 22 septembre 1891. — Les échantillons de Pilules Suisses que vous m'avez envoyés m'ont été d'une grande utilité dans plusieurs cas de constipation rebelle ; elles donnent des selles régulières sans coliques chez les chlorotiques lorsque la constipation est très opiniâtre. Vous pouvez vous servir de ma lettre pour l'usage que vous voudrez.

Docteur COSSER.

A. M. Hertzog, ph^{en}, 28, rue de Grammont, Paris

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Tarif de Chemin de fer

La Compagnie d'Orléans porte à la connaissance des intéressés que M. le Ministre des Travaux publics vient d'homologuer la proposition qu'elle lui avait soumise, de substituer dans son tarif spécial D 19, le barème E au barème C pour le transport des chiffons non dénommés et des drilles par wagons de 5.000 kilog. ou payant pour ce poids.

Application 5 avril 1892.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1er itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestlas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1re classe 163 fr. 50 — 2e classe 122 fr. 50. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1re et 2e classe réduit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Pau, Biarritz Salies-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1re et 2e classes sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours, notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Pau, St-Jean-de-Luz et Salies-de-Béarn, etc. Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de 3 personnes 25 % — 4 — 30 % — 5 — 35 % — 6 — ou plus 40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite quatre jours au moins avant le jour du départ.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Pau, Biarritz Salies-de-Béarn

Tarif spécial A n° 11 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1re et de 20 0/0 en 2e et 3e classe sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermique ou hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller com-

me au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de 5 jours, moyennant le paiement aux administrations pour chaque fraction indivisible de 5 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

Le début d'un rhume paraît toujours innocent, mais il devient dangereux s'il n'est pas soigné à temps. Le SIROP PHENIQUE DE VIAL est le remède par excellence : en peu de temps la toux s'apaise, l'expectoration se modifie, et l'on n'a pas à craindre des complications.

VEAUGUES (Cher)

Je souffrais de constipation, de maux de reins, j'avais un embarras d'estomac, la bile et les glaires me gênaient. Depuis 8 jours je fais usage de ces bonnes PILULES GICQUEL ; elles m'ont procuré un grand soulagement, ce que je n'avais pu obtenir auparavant, ni par les sels ni par autres médicaments. Signé : S. MOREUX.

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRE, phar., 102, r. Richelieu, PARIS, & Phies.

Journal des demoiselles

Plus de cinquante années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du Journal des demoiselles, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque. Former des filles, des sœurs, des épouses et des mères dévouées; leur inspirer l'amour de Dieu, de la famille et de leurs devoirs; leur enseigner à faire, — riches ou pauvres, — le bonheur de leur maison; leur leur esprit; développer leur intelligence, tout en les initiant aux travaux, à l'économie, aux soins du ménage; tel est le but que s'est proposé le Journal des demoiselles. A un mérite littéraire unanimement apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles; œuvres d'art, gravures de modes, imitations de peintures, modèles de travaux en tous genres, tapisseries, patrons, broderies, ameublements, musique.

PARIS, 10 FR. — DÉPARTEMENTS, 12 FR.

On s'abonne en envoyant au bureau du Journal, 48, rue Vivienne, un mandat de poste ou une valeur à vue Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIERY, directeur.

Si vos enfants sont pâles, fatigués par la croissance, s'ils sont paresseux, sans appétit, dégoutés de tout, n'hésitez pas à leur faire prendre le Fer de Leras. En quelques jours l'appétit, les forces, les couleurs reviennent et vous pouvez constater les progrès à vue d'œil.

AUDOUARD

Ex-Professeur de PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES A PARIS

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE NATIONALE Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN DENTISTE A BRIVE

Se rendra à CAHORS, le 4me mercredi de chaque mois

HOTEL DU PALAIS-NATIONAL

DENTS & DENTIFIERS

De tous systèmes et à tous les prix

PRIX MODÉRÉS

Pour toutes les opérations relatives à l'art dentaire FACILITÉ DE PAIEMENT

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour le consulter de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Adresse télégraphique : AUDOUARD, BRIVE

LISEZ le MONITEUR DES TIRAGES FINANCIERS, qui fournit gratuitement, verbalement ou par lettre, à tous ses abonnés, les renseignements complets sur toutes les valeurs cotées ou non cotées, publie régulièrement les Listes de tous les Tirages et des Echéances de Coupons, donne une Revue détaillée de la situation financière et des informations sur les Assemblées des Actionnaires. — On s'abonne dans tous les bureaux de poste, ou à la direction: 32, rue de la Sourdière, Paris. 8 fr. par an, parait tous les jeudis. (27 années d'existence) Envoi gratuit d'un numéro sur demande.

LIBRAIRIE FELIX ALCAN, 108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS. BIBLIOTHÈQUE UTILE. ENCYCLOPÉDIE POPULAIRE. (107 VOLUMES PARUS) Chaque volume de 492 pages, broché, 60 centimes; en élégant cartonnage anglais, 1 fr. (Franco contre timbres ou mandat-poste) SCIENCES APPLIQUÉES, ENSEIGNEMENT - ÉCONOMIE DOMESTIQUE, SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES, GÉOGRAPHIE, ASTRONOMIE, HISTOIRE DE FRANCE, HISTOIRE DES PAYS ÉTRANGERS, HISTOIRE ANCIENNE, DROIT, PHILOSOPHIE.

MAGASIN ET APPARTEMENT A LOUER PRÉSENTEMENT Rue de la Liberté, 10 S'ADRESSER A LA PATISSERIE LUTZY A LOUER UN APPARTEMENT AU 1er ÉTAGE Composé de 9 pièces Maison LUTZY, aux Hortes

COURRIER DES MODES PARISIENNES 12 pages - 15 centimes plus complet que les journaux à 25 cent. publie chaque samedi 50 modèles élégants et pratiques de robes, manteaux, chapeaux, costumes d'enfants, ouvrages, etc., avec explications et patrons découpés. Feuilletons, Causerie médicale p. Mlle de D'ERTILLON. Étude de QUE FERONS-NOUS DE NOS FILLES? décrivant toutes les professions et métiers pouvant être exercés par des femmes. Nombreuses primes. Chez tous les libraires. ABONNEMENTS D'ESSAI Pour 3 mois (356 pages), le journal simple: 2f. 50. Avec chaque fois une gravure colorée, 3 mois: 5f. Pour s'abonner, envoyer mandat-poste ou timbres aux Éditeurs: IMBES & Co, 35, RUE DE VERNEUIL, PARIS.

Chemin de fer d'Orléans. HORAIRES DES TRAINS. De CAHORS à LIBOS, De LIBOS à CAHORS, De CAHORS à CAPDENAC, De CAPDENAC à CAHORS. PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS!!! GUERISON prompte et sans traces des chutes, ecchymoses, contusions, piqûres, crevasses, cassures, gerçures, maladies de la peau, plaies de toutes natures. Réapparition exacte du poil par le vrai Réparateur TRICARD. Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. — Flacon de 1 fr. 50 et 2 fr. 50 avec l'indication. Se défier des contrefaçons. — Exiger le vrai Réparateur TRICARD, dit aussi réparateur J. B. A. T. connu depuis plus de 20 ans, toujours flacons carrés plats, étiquettes jaunes. HONORÉ Photographie 77, BOULEVARD GAMBETTA, 77 CAHORS. Le propriétaire-gérant: LAYTOU.